

## **Eccles, Natalie**

---

**De:** speedy [cokeracing73@hotmail.com]  
**Envoyé:** 27 novembre 2016 15:03  
**À:** Greffe  
**Cc:** info@cqlpe.ca  
**Objet:** Dossier R-3964-2016 à l'attention de Mme Véronique Dubois  
**Pièces jointes:** Me Véronique Dubois.doc

Bonjour Me. Dubois,

j'aimerais que cette lettre, (voir document Word ci-joint), soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

Merci

Cordialement...

Jean-Pierre Ouellet



Le 27 Novembre 2016

Bonjour Me. Dubois,

j'aimerais que cette lettre soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

À qui de droit...

Je vous écris pour vous demander de faire preuve d'humanisme et de bon sens dans le dossier des compteurs d'Hydro Québec. Des centaines de milliers de personnes au Québec se sont fait imposer des compteurs intelligents et depuis, un grand nombre d'entre eux ont développé des symptômes associés à l'hypersensibilité.

Le plus déplorable de ce nouveau fléau, c'est qu'il y a des enfants de tout âge, sans défense, qui souffre de cet irradiation constante au micro-onde. J'ai peine à croire qu'un être humain normalement constitué et sain d'esprit ne se sent pas sensibilisé face à cette nouvelle menace, (micro-onde), qui attaque le côté biologique de tout être humain et surtout celui des enfants dont leurs défense face à ces ondes, ne sont pas aussi développé qu'un adulte.

Même si le débat sur la question du danger des micro-ondes divise beaucoup les avis de la population, il n'en reste pas moins que le principe de précaution devrait être priorisé par nos dirigeants et autre décideurs, afin de s'assuré de l'entière sécurité de la population en attendant d'avoir la preuve absolue sur la question, (les micro-ondes sont dangereuses ou non).

J'estime que de prendre des mesures afin de s'assurer que la santé publique de tout les Québécois soit respecter même en cas de doute, est un enjeu plus important que le côté financier d'Hydro Québec.

Nous avons, pour la grande majorité de la population, des compteurs électromécaniques fiables, en très bon état, avec encore plusieurs années de vie utile devant eux, et sécuritaires tant au niveau des émissions d'ondes qu'au niveau des risques d'incendies.

Depuis le déploiement des nouveaux compteurs, la crédibilité des informations, commentaires et justifications d'Hydro Québec a été remise en question à plusieurs reprises. De plus, le processus que la société d'état a utilisé pour faire accepter ce déploiement, et l'imposer à ses clients, était moralement contestable.

Alors en âme et conscience, comment pouvons-nous tolérer de tel agissement d'un côté et de l'autre, ne pas permettre d'avoir le droit d'être munis d'un compteur des plus sécuritaire, soit le compteur électromécanique.

L'option d'avoir un compteur électronique non-communicant n'est pas plus sécuritaire, puisque le risque d'incendie demeure accru du fait qu'il soit fait de matière à base de pétrole. Également à noter, que sur le site du fabricant de ce type de compteur, (C1S), il est clairement indiqué que l'option communicante est disponible à l'intérieur de chaque compteur et peut être activé à tout moment, le rendant identique à (C1SR). Il fait donc nul doute que cet option n'est pas acceptable pour éviter les dangers de sécurité et de santé publique.

L'histoire nous a démontré que c'est avec des centaines de morts et des milliers de malades que l'opinion changeait, si on se réfère à la miuf, à l'amiante, au plomb, au tabac et j'en passe... Pour les compteurs d'Hydro Québec, devons-nous encore attendre ce genre de destin tragique qui risque de toucher énormément de gens, dont plusieurs sont nos proches et nos enfants, avant de se réveiller...

Pour toutes ces raisons et bien plus, je vous demande d'accorder à tout citoyens du Québec, le droit de conserver ou de se faire réinstaller un compteur électromécanique fiable, sécuritaire, et à très peu de frais.

Cordialement...

Jean-Pierre Ouellet